

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19129 - 74ÈME ANNÉE

## Nouvelle illustration d'une situation toujours plus difficile

### La Réunion : 400.000 pauvres, 180.000 demandeurs d'emploi et 250.000 salariés

Une étude de l'INSEE-Réunion publiée mardi montre l'impact de la réduction des emplois aidés, au travers d'une Note de conjoncture portant sur le second trimestre 2018. C'est l'effondrement du nombre de salariés dans les associations, et une disparition de 4,7 % des emplois publics en un an. Aucune alternative ne permet de compenser la perte due par ce changement de politique du gouvernement. En conséquence, le nombre de salarié continue de baisser à La Réunion, alors que celui des demandeurs d'emploi continue d'augmenter. Ceci rappelle l'urgence de définir une alternative à cette dégradation continue.

#### Les faits

Dans une Note de conjoncture publiée mardi, l'INSEE note qu'à La Réunion, « l'emploi salarié continue de baisser : - 0,4 % ce trimestre, comme au trimestre précédent. C'est la première fois depuis 2012 que l'emploi salarié baisse deux trimestres consécutivement. En glissement annuel, il diminue de - 1,0 %, alors qu'il progresse de + 0,8 % en France ».

L'INSEE constate que des secteurs sont plus touchés par cette dégradation. « Entre mi-2017 et mi-2018, 4,7 % des emplois publics ont disparu, après - 3,0 % en 2016. En effet, le nombre de contrats aidés baisse depuis mi-2016, ce qui pèse sur l'emploi public ». L'étude re-

lève ainsi que : « dans ces services non marchands, l'emploi se contracte de nouveau au 2e trimestre 2018, en perdant 1200 salariés, soit - 1,1 %, après - 1,5 % au trimestre précédent. Sur un an, 3,3 % des emplois non-marchands ont disparu ».

« L'emploi salarié chute de façon encore plus rapide dans les « autres services » du secteur marchand (- 3,8 % sur un trimestre et - 9,9 % sur un an). Ces activités « d'autres services » se déroulent majoritairement au sein d'associations. Ce secteur, comme les secteurs non-marchands, est particulièrement concerné par la baisse des contrats aidés », constate l'INSEE qui rappelle qu'« au début du 2e trimestre 2018, 14550 personnes bénéficient de contrats aidés, secteurs marchand et non-marchand confondus, soit 3700 de moins qu'au début du trimestre précédent. Sur un an, la baisse est encore plus marquée : - 11300 contrats aidés ».

Par ailleurs, « l'emploi salarié privé cesse aussi de progresser au 2e trimestre 2018, après + 0,4 % au trimestre précédent. L'emploi privé, pourtant dynamique sur un an (+ 1 %), ne parvient pas ce trimestre à contrebalancer les pertes d'emplois du secteur public ». Ce qui donne dans le détail : « dans le secteur marchand, l'emploi salarié continue de progresser fortement dans les secteurs de l'hébergement et restauration (+ 3,0 % ce trimestre, + 7,2 % sur un an), et de l'industrie agro-alimentaire (+ 1,4 %, + 5,0 % sur un

an). Il progresse plus modérément dans les activités financières (+ 1,3 %, + 2,5 % sur un an) et dans le commerce (+ 0,6 %, + 2,1 % sur un an) ».

#### Commentaire

La Réunion est un pays où les indicateurs sociaux soulignent depuis des décennies une crise profonde. Plus de 40 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Cela représente donc un nombre proche de 400.000 personnes. Cette situation est tout d'abord le résultat d'un chômage de masse qui existe depuis plus de 40 ans. Cela résulte du refus de Paris d'accompagner La Réunion sur la voie de son développement propre, et de privilégier l'application mécanique du droit commun, avec quelques aménagements qui ne permettent que de retarder la progression de la crise.

Cette situation est encore aggravée par les décisions prises par le gouvernement en fonction de réalités qui ne sont pas celles de La Réunion. Le choix de supprimer les emplois aidés est un exemple. D'après l'étude de l'INSEE, le nombre de salariés a augmenté en France malgré l'application de cette mesure. Cela laisse entendre qu'à 10.000 kilomètres de La Réunion, les effets de la croissance économique peuvent permettre de créer suffisamment d'emplois pour compenser la disparition progressive des contrats aidés.

## La moitié de la population abandonnée

Or, force est de constater qu'à La Réunion, malgré des taux de croissance qui se succèdent supérieurs à ceux de la France, cela reste loin de suffire pour créer les emplois nécessaires. La moitié de la population reste mise de côté, condamnée aux périodes de chômage entrecoupées de contrats précaires. Or, les emplois aidés étaient souvent la seule possibilité d'avoir pendant quelque temps un travail permettant d'échapper au chômage. C'est ce recours qui disparaît petit à petit en raison des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement aux collectivités, et par son désengagement progressif du traitement social du chômage.

Ceci remet également en cause tout le travail effectué par les associations, qui se trouvent aujourd'hui dans l'incapacité de mener à bien les missions d'intérêt public qu'elles accomplissaient en raison de la fin annoncée des contrats aidés.

Devenus trimestriels, les chiffres du chômage rappellent toujours que le nombre de Réunionnais inscrits à Pôle emploi est supérieur à 180.000. Pour sa part, l'étude de l'INSEE estime le nombre de salariés à 250.000, avec une tendance à la diminution.

Ceci souligne combien La Réunion va dans le mur, avec la perspective d'un nombre de chômeurs supérieur à celui des salariés. Avec une telle répartition des travailleurs, comment La Réunion pourrait-elle garder un minimum de cohésion sociale ?

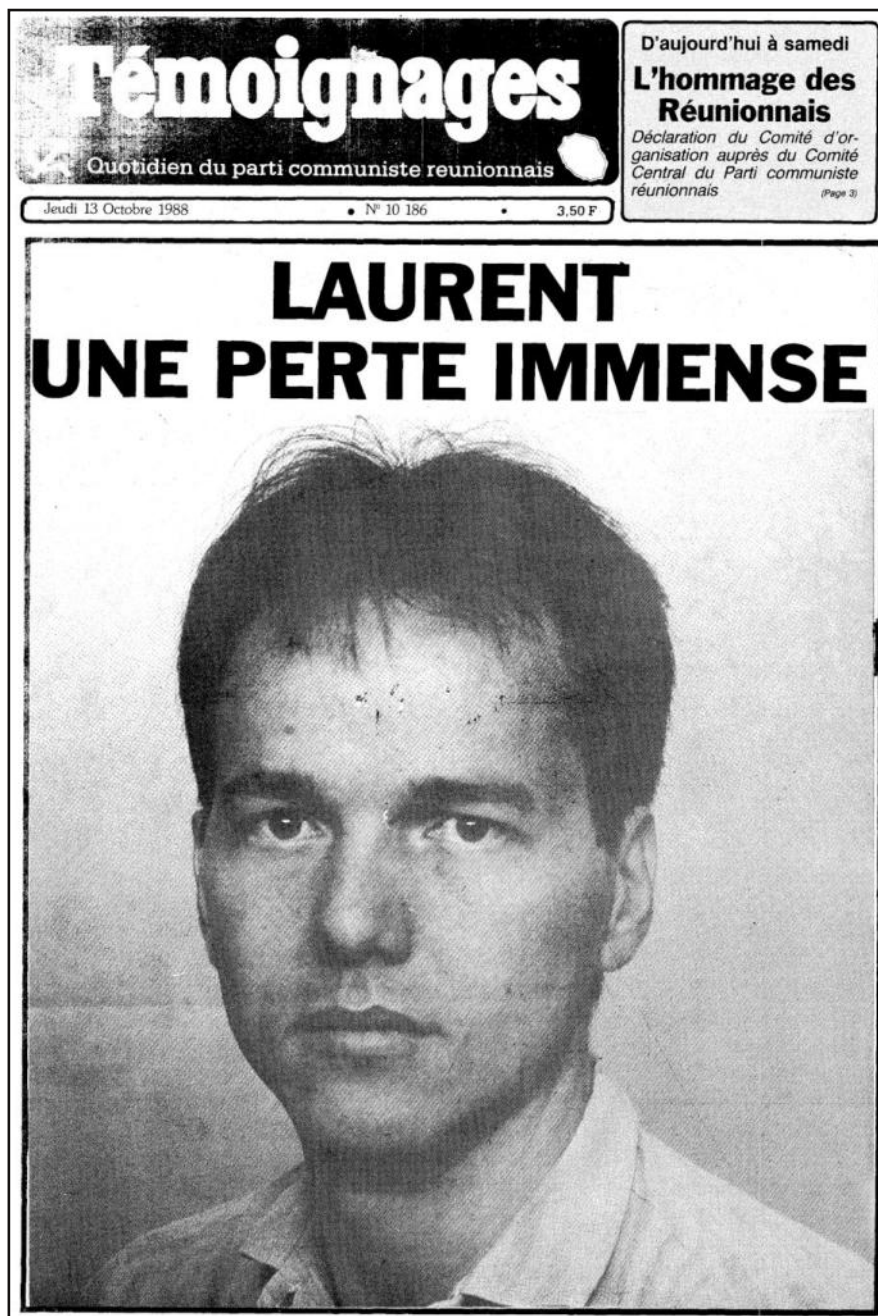
## Une Conférence territoriale

Devant une telle situation, l'appel à du PCR un grand débat pour définir un projet réunionnais adapté au contexte de notre île est plus que jamais une proposition à étudier. Dans sa conférence de presse

de lundi, le PCR a rappelé l'importance de solutions réunionnaises à des problèmes réunionnais sans attendre la voix de Paris. Et de souligner que le cadre actuel permet de réunir une Conférence territoriale que le PCR souhaite élargir aux syndicats et aux maires afin que chacun puisse donner son point de vue et présenter ses propositions. Car la responsabilité impose d'agir.

M.M.

## 30e anniversaire de la disparition de Laurent Vergès : hommage du PCR



**Le 12 octobre 2018, le PCR rendra hommage à Laurent Vergès décédé le 12 octobre 1988. Un dépôt de gerbe aura lieu au cimetière paysager du Port à 15 heures.**

**Vous êtes cordialement invités.**

## Edito

### Recrutement de cadres à La Réunion : tous les demandeurs d'emploi doivent être informés en direct

**L**a participation d'entreprises implantées à La Réunion au Salon de l'emploi de Paris en vue d'y recruter des cadres pour leurs filiales dans notre île pose le problème du respect du droit des Réunionnais à travailler à La Réunion.

Dans notre île, le chômage de masse existe depuis des décennies en raison de politiques qui ne visent pas le plein emploi. La tendance a été amorcée au lendemain de la loi abolissant le statut colonial de La Réunion le 19 mars 1946. Paris a refusé l'égalité, préférant diviser la société pour imposer un mode de consommation. Le choix de ne pas développer La Réunion a amené la quasi-disparition de son industrie à cause de la concurrence française puis européenne. L'exil de la jeunesse a été organisé sous l'impulsion du BUMIDOM de Michel Debré et de ses complices à La Réunion, il existe encore sous d'autres formes aujourd'hui. Toutes les conditions étaient réunies pour que notre île soit plongée dans une crise qui ne cesse de s'accroître.

Dans ces conditions, la question de l'emploi est devenue centrale. L'évolution de l'économie réunionnaise vers les services s'est accompagnée de la volonté des Réunionnais d'élever leur niveau de formation. À partir du moment où la Région est devenue compétente dans la construction des lycées, leur nombre a triplé dépassant les 40 établissements. D'importants investissements des collectivités réunionnaises ont permis également de développer l'enseignement supérieur. Ceci donne la possibilité à des Réunionnais de se former dans notre île et de réaliser des études leur permettant d'avoir un niveau de cadre dans l'administration ou le commerce notamment.

Mais ces investissements ont eu lieu dans un

contexte d'appropriation de l'économie réunionnaise par des groupes extérieurs, attirés notamment par les nombreuses subventions des pouvoirs publics. Dans tous les secteurs rentables, des filiales d'entreprises françaises ou d'autres pays ont pris le contrôle. Elles ont amené avec elles leurs méthodes, leurs directions et pour certaines leurs préférences de recrutement.

Pour que pareil scandale qu'au Salon de Paris ne se reproduise, la transparence est plus que jamais nécessaire. Aujourd'hui, rares sont les jeunes diplômés réunionnais à ne pas être équipés d'un téléphone mobile. Pourquoi ne seraient-ils pas informés en direct de la parution d'une offre d'emploi de cadre ? Cela suppose bien évidemment que toutes les offres soient centralisées à Pôle emploi, et qu'un employeur soit dans l'obligation de faire un constat de carence au cas où aucune candidature n'ait répondu à La Réunion. Ceci permettra également de démasquer rapidement certains profils de poste faits sur mesure afin de privilégier à l'avance un candidat de La Réunion ou d'ailleurs.

La question de l'emploi est à La Réunion est trop grave pour être traitée comme on le voit encore trop souvent aujourd'hui. La plus grande transparence est nécessaire. Ceci permettra de rappeler qu'à La Réunion, il existe des compétences qui ne demandent qu'à être valorisées et à travailler pour le développement de leur pays.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Le droit à une retraite décente bientôt impossible pour les Réunionnais ?

**D**ans son édition d'hier, l'Humanité donne la parole à la CGT au sujet des propositions possibles du gouvernement sur la modification du système des retraites : «L'idée du gouvernement, c'est de faire en sorte que la durée que l'on passe en retraite ne s'allonge pas, et donc de reculer pour cela l'âge de départ, de façon à ce que la totalité des gains d'espérance de vie soient consacrés au travail et non à la retraite», observe le conseiller confédéral sur les retraites à la CGT, Gilles Oberrieder. En effet, si l'âge légal à partir duquel il est possible de faire valoir son droit ne bouge pas, 62 ans, il sera en pratique repoussé de plusieurs années. C'est en effet un système de décote et de surcote autour d'un «âge pivot» fixé à 63 ans. C'est l'application au régime général de ce qui existe déjà dans les retraites complémentaires, un changement obtenu grâce à l'accord de la CFDT malgré le refus de la CGT et de FO. «Ceux-ci prévoient l'application d'une décote (appelée «coefficient de solidarité») de 10 % pendant trois ans si le salarié fait valoir son droit à la retraite dès qu'il a rempli les conditions du taux plein, cette décote s'annulant s'il accepte de repousser ce départ d'un an, une surcote s'appliquant ensuite pour ceux qui décaleront leur départ de deux, trois, voire quatre ans. Dans les faits, cela revient à inciter les salariés qui pourraient partir à 62 ans à reporter leur retraite à 63 ans, voire davantage», indique l'Humanité.

### Retraités déjà majoritairement pauvres

Étendu au régime général, cette règle signifierait donc que si un salarié voulait partir en retraite à 62 ans, il ne toucherait la pension à laquelle il a droit qu'à partir de 63 ans. Par contre, si un salarié décidait de poursuivre son activité au-delà de cet âge pivot, il pourrait

alors bénéficier d'une revalorisation de sa pension. Autrement dit, c'est encourager les travailleurs à garder leur emploi jusqu'à 67 ans, qui est devenu l'âge limite de départ à la retraite au fil des attaques successives contre ce système hérité des luttes syndicales et politiques.

Le projet du gouvernement ne prévoit pas de revenir sur la durée de la cotisation permettant de toucher une retraite à taux plein : 172 trimestres, soit 43 ans ! À La Réunion, où le taux de chômage est largement supérieur à 20 % depuis plus de 40 ans, rares sont les travailleurs qui peuvent justifier d'une durée d'assurance aussi longue. Cela explique pourquoi dans notre île, la majorité des retraités survivent en dessous du seuil de pauvreté. Pour empêcher l'État de déshériter leurs enfants, ils sont des milliers à se contenter d'une retraite bien inférieure à 500 euros par mois plutôt que de demander l'allocation complémentaire leur permettant de toucher le minimum vieillesse. En effet, ce complément sera remboursé sur la succession du bénéficiaire.

### Précarité à vie pour les jeunes ?

Actuellement, plus de la moitié des jeunes de moins de 25 ans ayant quitté l'école sont au chômage. Ils n'ont donc aucun espoir de cotiser suffisamment longtemps pour avoir droit à une retraite complète. Ils seront donc obligés de se tourner vers un système complémentaire par capitalisation afin d'avoir un complément pour leur pension, uniquement s'ils ont les moyens. Le durcissement des conditions pour une retraite pleine ne pourront que pousser les travailleurs à garder le plus longtemps possible leur emploi. Cela réduira d'autant la possibilité d'embaucher des jeunes, ce qui maintiendra ces derniers dans la précarité.

L'autre nouveauté du projet du gou-

vernement est d'aligner tous les régimes de retraite sur le régime général. À La Réunion, cela signifierait un important recul pour les futurs retraités de la fonction publique. Le montant de leur pension est calculé en fonction des 6 dernières années de leur carrière, qui sont les plus rémunératrices. Dans le régime général, le calcul se base sur les 25 meilleures années. La perte est évidente.

Par ailleurs, dans le régime actuel, trois années de cotisation valent quatre années pour un fonctionnaire en poste à La Réunion. Ce qui fait qu'il est possible d'atteindre 43 années de cotisation en moins de 35 ans de service. Mais avec l'alignement sur le régime général, ce bonus sera remis en cause, ce qui rendra bien plus difficile le droit à une pension complète. C'est donc un appauvrissement sans précédent des retraités de la fonction publique que le gouvernement prépare pour La Réunion.

### Question de responsabilité

Tous ces faits plaident à nouveau pour une prise en compte de la situation de La Réunion sur un sujet aussi sensible. Pour que le droit à une retraite décente soit une réalité pour tous les Réunionnais, il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures spécifiques qui passent par une diminution drastique de la durée de cotisation, et une plus grande solidarité envers ceux qui ont été durant toute leur vie active abandonnés par le système dans la précarité.

C'est une donnée sans doute à inscrire dans un plan global conçu par les Réunionnais et destiné à être une base de négociation avec Paris. Cela pose une nouvelle fois la question de la responsabilité.

**M.M.**

# La bêtise est si divertissante !

Georges Boisflambart, en entrant dans la salle d'attente du Dr. Lacanaille, jeta à la cantonade un cordial « Bonjour ! »

Pour toute réponse, il entendit « Prout ! »

Surpris, il cala son monocle, et regarda alentour.

« C'est pas moi.

-Ni moi.

-Et moi encore moins », fit un gros homme en tweed qui tournait la feuille d'un Figaro.

Boisflambart et les trois patients se mirèrent tour à tour intrigués, puis se tournèrent d'un même mouvement vers l'unique chaise blanche et inoccupée qui restait dans la salle d'attente, posée dans un coin. Leurs yeux flambèrent.

-Vous pensez ce que je pense ?, confia Boisflambart.

Assentiment muet des trois autres.

... Les quatre hommes étaient sur le point d'expulser la chaise sur le trottoir d'en face quand la jeune secrétaire du Dr. Lacanaille accourut pour les apostropher :

« Le psychiatre est prêt à vous recevoir pour un entretien collectif ! »

\*\*\*

Pressé de quitter la scène à l'âge de 51 ans, Alphonse Allais n'eut le temps de côtoyer ni de découvrir cette nouvelle caste de la bienpensance qu'on appelle les psychiatres : freudiens, lacaniens, doltoiens. Il s'en serait esclaffé, le « fabricant d'écrabouillite », le maître « gonlafonier de la rigolade moderne », rien que d'y penser, mes zygomatiques s'allongent.

Sur ces fantasmagories, le garçon me servit un troisième Picon menthe ; Georges fit alors une apparition fracassante dans la salle du café :

-Tu vas pas le croire, je me suis chopé une merde...

Il s'appliquait un mouchoir sur le nez.

Je le croyais sans peine, avec le froid qu'il faisait.

-C'est pas ça... Je te raconte. J'étais assis dans le square en train de parcourir quelques histoires chatnoiresques, quand un type, du genre fâcheux, s'est assis à côté de moi. Il m'a salué civilement pour m'entreprendre d'un « Vous savez quoi ? J'ai une gueule qu'on a envie de claquer... »

-Allons, Monsieur !, lui ai-je fait.

-Je vais vous raconter comment ça m'est arrivé, poursuit-il.

-Sans façon.

-Permettez-moi d'insister : je tiens à vous éclairer... Sachez que la femme est le clairon de l'homme... »

Là-dessus, je me lève. Il me retient par la manche.

« Laissez donc », fis-je.

Je réussis à me dégager.

Il me poursuit :

« Je n'ai pas terminé... »

-Moi, si !

Tiens-toi bien : il me crie alors - je courai déjà :

-Partez pas, c'est la meilleure histoire d'Alphonse Allais !... »

Trop tard, j'avais pris mon élan et là, Paf !

-Quoi « paf » ?, lui dis-je entre deux gorgées de Picon.

-Ben, en pleine gueule.

-Quoi ?

-Le réverbère.

Je regardais son mouchoir, en effet il était taché de sang.

-Affirmatif, conclus-je, je confirme : Allais est dangereux !

Là-dessus, je réglais le rafraîchissement hydro-pathique et quittais l'établissement avec ma canne, prêt à en découdre avec l'existence.

**Jean-Baptiste Kiya**



## A se tordre

45 histoires  
chatnoiresques

Alphonse Allais

À se tordre (45 histoires chatnoiresques) d'Alphonse Allais, éditions UltraLetters.

## Un article de Salim Lamrani paru dans l'Humanité : « La plus belle cause de l'Humanité : la contribution de Cuba à la libération de l'Afrique et à la lutte contre l'Apartheid » -2-

# Aide à la lutte armée au Congo et en Guinée Bissau et défense de la souveraineté de l'Ethiopie

Depuis l'avènement de la Révolution en 1959, Cuba a fait de la solidarité avec les peuples en lutte pour leur émancipation un pilier de sa politique étrangère. Dès les premiers instants, en dépit de l'hostilité des Etats-Unis et des innombrables difficultés internes liées au processus de transformation sociale, Fidel Castro a converti Cuba en une terre d'asile pour tous les groupes révolutionnaires et mouvements de libération nationale d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Cuba a joué un rôle majeur dans les différents processus de libération nationale en Afrique, en offrant aide et ressources.

### Congo

En 1961, les Etats-Unis commanditèrent l'assassinat de Patrice Lumumba, leader indépendantiste du Congo belge. Lawrence Devlin, Chef du Bureau de la CIA dans le pays, reconnut la responsabilité de Washington : « Je devais procéder à une élimination physique, c'est-à-dire assassiner Lumumba. J'ai immédiatement demandé qui avait donné ces instructions et la réponse a été qu'elles venaient du Président Eisenhower ». Avec la complicité de la Belgique et des troupes des Nations unies, le Premier Ministre congolais fut assassiné par Mobutu, lequel instaura une dictature qui durerait jusqu'en 1997, avec le soutien des Etats-Unis. Les forces lumumbistes déclenchèrent alors un mouvement insurrectionnel à travers le pays sous le leadership de Laurent-Désiré Kabila, chef de la rébellion congolaise. Kabila sollicite alors l'aide de Cuba pour lutter contre le régime de Mobutu soutenu par les nations occidentales. En avril 1965, Che Guevara, à la tête

d'une colonne de 120 combattants cubains, arriva au Congo pour soutenir la guérilla. Sa présence dura huit mois et six internationalistes cubains tombèrent au combat.

Mais le combat était inégal entre une rébellion affaiblie et un régime disposant du soutien militaire des Etats-Unis et des mercenaires blancs payés par Washington. Cléophas Kamitatu, alors Ministre de l'Intérieur de Mobutu, fut chargé de mater les insurgés : « Nous avons organisé une opération de récupération du pays en utilisant l'armée [et] les mercenaires [...] payés par les Etats-Unis ».

Face à l'offensive de l'armée de Mobutu, la Tanzanie, qui soutenait la guérilla, demanda le départ de Guevara et de ses hommes, lesquels durent s'exécuter en novembre 1965. L'expérience congolaise fut un « échec » selon le Che, en raison des luttes internes, du manque de discipline au sein des insurgés et de la décision unilatérale de la Tanzanie de cesser d'approvisionner les rebelles.

Dans une lettre, Guevara exprima son incompréhension et sa co-

lère :

**« Cuba a offert une aide sujette à l'approbation de la Tanzanie. Vous avez accepté et l'aide est devenue effective. Elle était sans conditions ni limites dans le temps. Nous comprenons les difficultés de la Tanzanie aujourd'hui, mais nous ne partageons pas votre point de vue. Cuba ne recule pas face à ses engagements et ne peut pas accepter une fuite honteuse en abandonnant son frère dans le malheur à la merci des mercenaires ».**

### Guinée-Bissau et Cap-Vert

La même année, en 1965, Amilcar Cabral, leader révolutionnaire du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée Bissau et du Cap-Vert (PAIGCV), reçut une aide militaire de Cuba pour ses guérilleros dans leur lutte contre le colonialisme portugais. Dès 1966, suite à la Conférence tri-continentale qui eut lieu à Cuba

et qui réunit les mouvements révolutionnaires du Tiers-monde, La Havane dépêcha plusieurs dizaines d'instructeurs, de techniciens et de médecins auprès de la guérilla du PAIGCV, afin de former et de soigner les combattants guinéens. La guerre d'usure lancée par Cabral contre l'occupation portugaise déclencha la Révolution des Œillets en avril 1974 contre la dictature de Salazar, orchestrée par d'anciens capitaines ayant servi en Guinée Bissau. Elle sonna le glas de la présence coloniale du Portugal en Afrique, contribuant ainsi à l'indépendance de la Guinée Bissau en 1974, ouvrant la voie à la libération du Mozambique et de l'Angola.

Pedro Pires, Président du Cap-Vert de 2001 à 2011, a exprimé l'hommage de son peuple pour les Cubains :

**« Durant notre lutte de Libération nationale, nous avons bénéficié de la solidarité indéfectible de Cuba. Personne ne peut rester indifférent face à la contribution cubaine, et particulièrement de Fidel Castro, pour la libération de l'Afrique. Je me suis moi-même formé à Cuba et j'ai fait ma formation militaire là-bas. Les Africains ont une dette morale et une dette d'honneur vis-à-vis de Cuba, de Fidel et de ses combattants internationalistes ».**

Pour sa part, Maneca Santos,

membre du Comité central du PAIGC, souligna l'apport décisif de Cuba « durant la lutte de libération nationale ». La Havane a joué un rôle prépondérant « dans les luttes dans les anciennes colonies portugaises, particulièrement en Guinée Bissau et au Cap-Vert. »

De son côté, Iva Cabral, fille d'Amilcar Cabral, exprima le sentiment de son peuple vis-à-vis de Cuba :

**« Fidel Castro a soutenu nos luttes de libération nationale sans aucune restriction. Il a joué un rôle fondamental dans l'indépendance de l'Angola et dans la Chute de l'Apartheid en Afrique du Sud. Il On ne peut pas parler de l'Histoire du XXe siècle sans parler de Fidel Castro. [...] C'est une figure incontournable de l'Histoire mondiale du XXe siècle et particulièrement du Tiers-Monde. Comme Africaine, j'ai du respect et une admiration profonde pour Fidel Castro. »**

## Ethiopie

En juin 1977, la Somalie, soutenue par les Etats-Unis, lança une guerre de conquête territoriale contre l'Ethiopie, dans le but de s'emparer de la région de l'Ogaden de près de 300 000 kilomètres carrés, soit un tiers du pays. L'armée somalienne réalisa

une percée de près de 1 000 kilomètres à l'intérieur du territoire éthiopien, atteignant les villes de Hara et Dire Dawa. En décembre 1977, le gouvernement éthiopien de Mengistu Haile Marian sollicita l'aide de Cuba pour repousser l'invasion. La Havane lança alors l'Opération Protesta de Baraguá en janvier 1978, dépêchant ses troupes dans le pays. Après d'âpres combats, les Ethiopiens et les soldats internationalistes cubains repoussèrent l'armée somalienne hors des frontières en mars 1978. Mulatu Teshome, Président de la République d'Ethiopie, souligna la contribution de Cuba « dans notre lutte pour défendre notre intégrité territoriale » ainsi que « son soutien durant les temps difficiles ».

(à suivre)

**Salim Lamrani**

## In kozman pou la rout

### « I aprann pa ti shien tète son momon »

Dan la vi néna dé shoz ou i pé aprann, néna dé shoz demoun i pé amontr aou pou fé. Néna dé shoz ou i konète san aprann. Donk néna dé shoz natirèl épi dé shoz kiltirèl : sa lé vré pou d'moun, sa lé vré galman pou zaimo. Pti shien, lo zyé lé pankor rouvèr, kan li santi lodèr dolé, li avans son pti gèl pou tété. Lo shate lé parèye é pti baba galman lé konmsa. Mi souvien, in zour dann in sal d'atant dé madam apré kozé. Oplis zot i koz dousman, oplis demoun i ékout. Momandoné moin la konm konprann inn rant lé dé té apré koz dsi son fiy épi la di dousman dann zorèye son zamiz : « Vi koné intèl i frékant koméla ? ». L'ot la réponn : « Mé kisa l'aprann aèl ? » épi tout la bann-pars l'avé pliyèr pèrsone dann kabiné doktèr - sé d'pète a rir : « Kakakakaka ! ». Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

# Oté

## Yabon larzan kréol, yapabon l'ankadroman kréol !

Lotrozour moin té apré agard zinformasyon dann télé é moin la antann in rokritèr pol anploi apré di néna in zourné l'anploi é lo boug la site in pé tout kalité métyé té i domann zour-la. Té i domann sèrvèr, téknisienn sirfas, tit min dann la koutir ; té i domann ankòr lo moun pou fé la plonj épi, sanm pou moin, in bann travayèr san éspésyalité.

Konm métyé lo prézidan té apré di in avèk in zardinyé : ou i koup soman shomin, ou la fine trouv travaye kisoï dann kafé, kisoï dann réstoran. Bann métyé pa tro péyé, in pé fatigan, épi i fo ou i travaye dann lo tan normal mé sirtou a kontrotan... Mi sipoz landomin bann jenn lété foulé pou rode bann travaye-la é sirman in pé la gingn boulo. Lé konmsa ! kosa ou i vé fèr ?

Na poin travaye donk si ou i trouv, mèm pou alé loin, mèm pou sote la mèr, ou i sote la dsi konm in mor-la-fain. Isi na poin travaye d'apré sak i di, mé néna kant mèm in bonpé travayèr i sort déor pou travaye isi mé d'apré sak i di, isi sé bann métyé shoizi.

Zot i kroi pa moin ? Ébin figir azot, dann nout zournal Témoignages, i paré bann sosyété i fé z'ot bèr isi La Rényon i sava Paris pou shèrch bann pèsonèl l'ankadroman avèk zavantaj mi di pa ou, avèk in bon moné pou gonf lo pla, avèk vakans asiré siouplé... Sa lé vré mèm sa, é sa i fé lo buzz dopi kézkour déza.

Moin lé a d'mandé pou kosa bann sosyété la i anbosh pa isi La Rényon, isi sir plas. Pou kosa i sava rode bann komandèr laba, pou komann bann travayèr rényoné isi. Larzan kréol lé bon pou lo kont an bank, mé lankadroman kréol la pa bon.

Ya bon larzan kréol ! Yapabon l'ankadroman kréol !

*Justin*